



LA LETTRE DES DROITS DE L'HOMME



Edito

Le chef de Bande, c'est Lui.

En annonçant des mesures pénales pour sanctionner l'appartenance à une « Bande », Nicolas Sarkozy enfonce le clou de son délire sécuritaire : il fait une annonce médiatique, volontairement floue (la Bande n'est pas une notion juridique), il annonce la création d'un nouveau fichier (il existe déjà 45 fichiers de police ou de gendarmerie !) et cherche à faire diversion. Il continue d'avancer cette idée archaïque que la pénalisation à outrance va permettre de lutter contre la délinquance et ses causes. D'ailleurs, veut-il vraiment lutter contre ses causes ?

Veut-il vraiment comprendre qu'un pays qui ne respecte pas les droits économiques et sociaux élémentaires pour 7 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté ne pourra pas générer autre chose qu'une violence insupportable ? Que n'annonce-t-il pas des mesures pour donner une perspective à des millions de français aujourd'hui menacés de perdre leur emploi, et, par effet domino, leurs crédits, leur logement, etc ? Les Droits de l'Homme ne sont pas une posture morale de bourgeois de centre-ville. Ils signifient aussi le droit à la sûreté pour soi et sa famille : c'est-à-dire ses droits à vivre de son travail, le droit – égal en tout point du territoire – de s'éduquer, de se soigner, etc. Déjà, la suppression de la carte scolaire ou encore le plan Hôpital rognent sur ces droits fondamentaux.

Le gouvernement préfère avancer sur la même ligne de défense des privilèges insupportables, il les développe même, en assumant le bouclier fiscal de 15 milliards pour une poignée de nantis, en s'affichant encore en défense de ceux-là même qui confisquent les richesses, et parfois même les médias. Pensons à ses amis présents au Fouquet's le soir de son élection : Bernard Arnault, Martin Bouygues, Serge Dassault, Vincent Bolloré... Cette bande dont il est le chef.

Pouria Amirshahi
Secrétaire National
Droits de l'Homme



La prévention et la lutte contre les discriminations : un défi majeur pour l'égalité

Afin de mener un combat efficace dans la lutte contre les discriminations, il convient avant tout de poser un cadre : qu'est ce qu'une discrimination ? Pourquoi faut-il lutter contre les discriminations ?

La discrimination consiste à distinguer un groupe de personnes ou un individu des autres, et à lui appliquer un traitement défavorable.

L'interprétation la plus répandue des discriminations est celle qui consiste à les considérer comme des actes isolés, qui ont lieu épisodiquement en raison d'intentions malveillantes. L'analyse du concept de discrimination indirecte et systémique a révélé un phénomène plus vaste. Les discriminations reposent sur des processus et des pratiques diverses, et ont lieu

sans qu'il existe une intention spécifiquement formulée.

En effet, certaines personnes en raison de leurs « appartenances » d'origine, sociales ou sexuelles, de leur orientation sexuelle, ou de leur lieu de résidence, opinion, etc. rencontrent des obstacles permanents pour s'insérer dans la société, bénéficier de services, accéder à un logement, accéder à l'emploi, participer à la vie politique... Bref n'ont pas la jouissance des droits les élémentaires.

Les discriminations vont à l'encontre des valeurs républicaines. C'est une atteinte à **l'égalité**. Elles constituent une violation de l'indivisibilité de no-

Suite page 2

ZOOM

La fin de la trêve hivernale

Près de 220.000 personnes occupent un logement sans droit. En 2008, plus de 11.000 personnes sans solution de relogement ont été expulsées (+ 5,58% par rapport à 2007). De plus, le gouvernement a réduit la durée des procédures d'expulsion de 3 à 1 an. Pourtant, la loi sur le droit au logement opposable (2007) l'oblige à reloger les personnes expulsées. Avec la crise économique, on estime qu'en 2009 il y aura 500.000 personnes en situation d'impayé de loyer.

« L'expulsion signe un échec de la prévention et d'un traitement humain des vulnérabilités sociales.

Comme toute répression, elle sert avant tout à protéger l'institution. La méthode consistant à augmenter les budgets de l'urgence pour les nuitées d'hôtel signe la faillite d'une politique qui punit d'une main et met à l'abri de l'autre, multipliant ces ersatz de logement que sont les hébergements provisoires. Le remède est pire que le mal. » (C. Lévy-Vroelant, CNRS)

Le PS demande un moratoire immédiat sur les expulsions, la mise en place de procédures de prévention et d'accompagnement, le gel des loyers dans les zones sensibles, la construction massive de logements... (Communiqué du 13/03).

